

MODALITÉS ET INSCRIPTIONS

VVA est portée par un groupe d'habitants bénévoles et animée par une équipe de salariés. Leur objectif est de proposer des activités culturelles, éducatives et/ou sportives, accessibles à tous, pour que vive le territoire du Val d'Arly.

INSCRIPTION

DÉBUT DES INSCRIPTIONS LE :

■ **LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018 À VVA**

Pour le début des inscriptions, VVA ouvrira exceptionnellement ses portes le lundi 3 et mardi 4 septembre en non stop de 9h à 19h.
LES INSCRIPTIONS SE FERONT UNIQUEMENT SUR PLACE CES DEUX JOURS LÀ.

Pré-inscription possible par mail ou par téléphone à partir du mercredi 5 septembre.

L'inscription n'est effective qu'après réception du règlement dans sa totalité AVANT le début de l'activité.

RAPPEL

- Les participants non inscrits au préalable auprès de VVA ne seront pas acceptés à la séance.
- Activité maintenue sous réserve d'un nombre suffisant de participants.

TARIFS

VIVRE EN VAL D'ARLY APPLIQUE DEUX TARIFS :

- **Tarif VA.** Pour les habitants du Haut Val d'Arly (Cohennoz, Crest-Voland, Flumet, La Giettaz, N.D.-de-Bellecombe, St Nicolas la Chapelle)
- **Tarif.** Pour les personnes extérieures.

Afin d'être au plus près des revenus des familles, nos tranches de QF ont été modifiées.

TICKETS (À VVA)

POUR PRATIQUER UNE ACTIVITÉ À LA CARTE.

Les activités qui peuvent se pratiquer au ticket sont signalées par un logo.

Tarif du ticket :

■ 7€ (achat à VVA avant l'activité)

RAPPEL À TOUS LES PARTICIPANTS

Le ticket se prend obligatoirement à VVA avant la séance. Les personnes non munies de ticket ne seront pas acceptées.

5 Tickets maximum sur un trimestre par personne et par activité.

Validité du ticket sur le trimestre d'achat du ticket et ticket non remboursable si non utilisé.

Le ticket est nominatif et utilisable pour une activité déterminée.

TICKETS D'ESSAI (À VVA)

Dans le cas où vous seriez tenté par une activité mais que vous n'êtes pas certain de continuer, il vous est possible d'acheter un ticket pour essayer.

Activités disponibles : Zumba Kids, Boxe et danse.



Cette option n'est possible que pendant la semaine du 17 au 21 septembre, à la reprise de toutes les activités.

ADHÉSION

VALABLE DU 1ER JUILLET 2018 AU 30 JUIN 2019

Adhésion individuelle :

■ 13€/personne

Adhésion famille :

■ 13€ : 1 adulte et 1 enfant de la même famille.
 2€ par personne supplémentaire de la même famille.

La participation à une activité hebdomadaire induit obligatoirement l'adhésion à l'association.

ÉQUIPEMENT

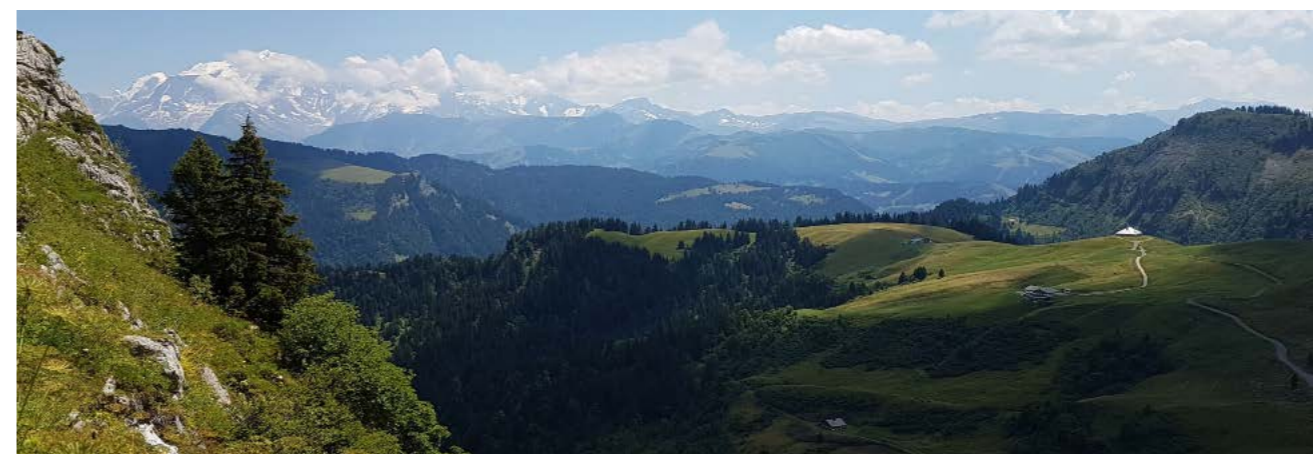
Certaines activités nécessitent un équipement particulier. Se renseigner auprès de l'accueil lors de l'inscription.

SALLES



Les salles sont susceptibles d'être modifiées en fonction des disponibilités des mairies.

Les activités hebdomadaires se font hors vacances scolaires et jours fériés.



ANNULATION ET REMBOURSEMENT



Seul un certificat médical pourra justifier le remboursement de séances d'activités non effectuées par l'adhérent.

A NOTER :

Pour les activités à plusieurs séances, les séances éventuellement annulées par VVA seront reportées et non remboursées.

ÊTRE BÉNÉVOLE À VVA ?

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA VIE DE L'ASSOCIATION ET DU TERRITOIRE ET VOUS IMPLIQUER DANS LES DIFFÉRENTES ACTIONS ? BIENVENUS !

Intégrer la commission Fête du Sport ou la commission Bulletin, donner des idées de sorties, monter un projet avec le groupe "Famille" ou encore donner un coup de main pour l'organisation de spectacles Rejoignez-nous ! Participez en fonction de votre temps, de vos aspirations et de vos savoirs faire !